



MARTIN

DESSERT



Code : 1851-98

PETIT LAVA AU CHOCOLAT

Valeurs Nutritives

Valeur Nutritives / Nutrition Facts

Pour 1 gâteau (75 g) / Per 1 cake (75 g)

Calories 270		% Daily Value*
		% valeur quotidienne*
Lipides / Fat	15 g	20%
Saturés / Saturated	2.5 g	13%
+Trans / Trans	0.1 g	
Glucides / Carbohydrates	33 g	
Fibres / Fibre	2 g	7%
Sucres / Sugars	21 g	21%
Protéine / Protein	4 g	
Cholestérol / Cholesterol	55 mg	
Sodium / Sodium	260 mg	11%
Potassium	100 mg	2%
Calcium	20 mg	2%
Fer / Iron	3 mg	17%

*5% ou moins c'est peu, 15% ou plus c'est beaucoup
*5% or less is a little, 15% or more is a lot

Liste d'ingrédients

Sucres (sucre, fructose), Œuf entier liquide, Farine de blé, Eau, Huile de canola, Chocolat noir (sucre, chocolat non-sucré traité avec alcali, beurre de cacao, lécithine de soya, extrait de vanille), Préparation à gâteau (amidon de maïs modifié, substances lactières modifiées, poudre à pâte, farine de blé enrichie, sel, amidon de blé, huile de soya, carboxyméthylcellulose), Margarine d'huile de canola et d'huiles de palme et palmiste modifiées (soya), Cacao, Glycérine, Poudre à pâte, Gomme de xanthane

Contient : Œuf, Blé, Soya
Peut contenir : Sulfites, Avoine, Orge, Lait

Informations techniques

Spécifications physiques :

- Hauteur du produit : 2" 1/8
- Dimension de la portion : ND
- Poids portion : 75 g

Spécifications d'emballage :

- 30,00 portion(s) / boîte
- 1,00 boîte(s) / caisse
- 2,58 KG poids de caisse brut
- 2,25 KG poids de caisse net

Disposition sur une palette :

- 8,00 caisses / rangée
- 16,00 caisses de haut
- 128,00 caisses / palette

Spécifications de décongélation :

Décongeler à 4°C pendant 3 hres environ (portion)
Décongeler à 4°C pendant 12 hres environ (boîte)

Durée de vie du produit :

12 mois au congélateur

Durée de vie après décongélation :

5 jours au réfrigérateur (4°C)

Manipulation :

1- Produit congelé: Enlever le papier et chauffer 20 à 25 secondes au micro-ondes. Laisser reposer 2 minutes avant de servir. *Ne pas décongeler avant de préparer. Ne pas recongeler le produit une fois décongelé.*

Règlementation :

Le processus se conforme aux normes du règlement sur les aliments et drogues du Canada (C.R.C., ch.870) et avec le code du Règlement Fédéral (CFR, titre 21)

